



Commission
des titres d'ingénieur

**Complément de décision n° 2024/07
relatif à l'accréditation de
l'École des ingénieurs de la Ville de Paris
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire sur l'ensemble des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École des ingénieurs de la Ville de Paris ;
- Vu la note de synthèse établie par Jean-Louis ALLARD, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 14 avril 2026,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **avec réserves** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 14 avril 2026.

Signé électroniquement
par la Présidente
Claire PEYRATOUT

